

SUITE DONNEE:

## DOSSIER DE RETOUR EN FORMATION INITIALE

pour l'année scolaire 20 . . - 20 . .

IDENTITE							
NOM ET PRENOM							
SEXE	: G 🗖	F 🗖	DATE ET LIEU DE NAIS	SANCE			
ADRES	ADRESSE DU CANDIDAT						
COUR				@			
TEL	TEL. PORTABLE						
VOTRE SCOLARITE ANTERIEURE (joindre OBLIGATOIREMENT la photocopie des bulletins trimestriels de vos deux dernières années)							
INA	NEE SCOLAIRE	NOM ETABLISSEMENT	CLASSE FREQUENTEE	LV ETUDIEES	DIPLOME(S) OBTENU(S)	OBSERVATIONS	
1							
2							
3							
4							
VOT	RE SITUATIO	N ACTUELLE					
	EMANDEUR D'EMP	LOI	☐ SALARIE		STAGIAIRE		
Па	JTRE – PRECISEZ	:					
	SOUHAITS						
		2-VOUS REPRENDRE ?	LES NOMS ET ADRESSES DI	ES ETARI ISSEMENTS OU V	OUS SOUHAITERIEZ ETRE AF	FECTE (E):	
	22 01 2200000,17	WY OND THE BETTHEN EN					
	NOM DE	L'ETABLISSEMENT	ADRE	ESSE ET VILLE	SF	PECIALITE	
1							
2							
3							
4							
	ASIGNATURE :						
REPORT DE L'AVIS DU CHEF DE L'ETABLISSEMENT DEMANDE FIGURANT PAGE 3 :							
CADRE RESERVE A LA DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU DEPARTEMENT CONCERNE OU AU RECTORAT							
	(DRAIO)						

# **EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

- STAG	AVEZ-VOUS EFFECTUE DES STAGES ? OUI NON  - STAGES EN ENTREPRISE EN COURS DE SCOLARITE (SECTEUR PROFESSIONNEL, DUREE, TACHES EFFECTUEES)					
- STAGES DE FORMATION COMPRENANT DES PERIODES EN ENTREPRISE (INTITULE DU STAGE, DUREE, TACHES EFFECTUEES)						
- AUTRES STAGES						
PLOIS	SECTEURS D'ACTIVITES	FONCTIONS EXERCEES	DUREE			
			-			
		MOTIVATION				
		MOTIVATION				
	AISONS POUR LESQUELLES VOUS SOUHAITI					
		EZ REPRENDRE VOS ETUDES :				
		EZ REPRENDRE VOS ETUDES :				
		EZ REPRENDRE VOS ETUDES :				
		EZ REPRENDRE VOS ETUDES :				
		EZ REPRENDRE VOS ETUDES :				
		EZ REPRENDRE VOS ETUDES :				
		EZ REPRENDRE VOS ETUDES :				
		EZ REPRENDRE VOS ETUDES :				

Avio du povolici colle de l'education national e le po						
AVIS DU PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE - EDO						
AVIS CIRCONSTANCIE DU PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE - EDO :						
Cachet du	ı CIO					
		NOM DU PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE - EDO :				
		DATE ET SIGNATURE :				
	AVIS DU	J CHEF D'ETABLISSEMENT				
	— POUR LA CIRCULATION	DES DOSSIERS, SE REFERER AUX INSTRUCTIONS —				
DECISION DU CHEF D'ETABLIS	SSEMENT:					
☐ FAVORABLE						
☐ REFUSE	MOTIES DI REELIS					
LI REPUSE	MICTIFS DU REPUS					
MERCI DE RETOURNER LE DOSSIER AU CIO DE						
Cachet de l'établissement						
- Oachet de l'établi	SSCITICIN -					
		DATE ET SIGNATURE :				

### **INSTRUCTIONS**

Le retour en formation initiale est ouvert, sans limite d'âge, après une interruption d'études d'au moins un an, à toute personne volontaire, motivée et ayant le niveau requis pour faire acte de candidature.

### **DISPOSITIONS NECESSAIRES**

Être couvert par une assurance adaptée pour le risque "maladie" et le risque "responsabilité civile".

### **AIDES FINANCIERES**

Les jeunes de 16 à 25 ans peuvent bénéficier d'une bourse d'enseignement, s'ils remplissent les conditions de ressources prévues par la réglementation en vigueur.

CO	INSTITUTION DU DOSSIER DE "RETOUR EN FORMATION INITIALE"
	Le candidat complète les pages 1 et 2 du dossier et joint :  - les photocopies des bulletins trimestriels des deux dernières années de scolarité et/ou les justificatifs de ses acquis scolaires et professionnels (attestations de stages, certificats d'employeurs) ;  - le relevé de notes du diplôme obtenu.
	Le candidat doit rencontrer un Psy-EN (EDO), qui émet un avis circonstancié sur la demande de reprise d'études (page 3).
	Le chef de l'établissement demandé porte son avis sur la candidature (page 3).
	Le chef d'établissement transmet le dossier au CIO avant la date indiquée (page 3).
	Le CIO adresse le dossier complet à la DRAIO site Dijon ou à la DSDEN selon le niveau concerné.

# **ATTENTION**

☐ Si le retour en formation initiale concerne le début d'un cycle d'études, et relève d'une procédure particulière d'affectation, le candidat doit compléter sa demande par le dossier pré-AFFELNET post-2nde.

Le dossier complet doit être photocopié en autant d'exemplaires que de vœux exprimés

## TRANSMISSION DES DOSSIERS DE RETOUR EN FORMATION INITIALE

Deux cas peuvent se présenter :

### 1 - LE RETOUR EN FORMATION INITIALE CONCERNE LE DEBUT D'UN CYCLE OU FAIT L'OBJET D'UNE AFFECTATION

Dans ce cas, le dossier de retour en formation initiale (RFI) est obligatoirement complété par le dossier de candidature à la commission pré-affelnet post-2nde. Les dossiers de candidatures sont examinés en commission pré-AFFELNET :

- le 2 juin 2021 pour les vœux vers la 2nde GT, la 2nde professionnelle ou la 1ère année de CAP (DSDEN du département concerné) ;
- le 3 juin 2021 pour les vœux vers la 1ère professionnelle ou 1ère technologique (DRAIO site Dijon).

Niveaux concernés	Documents supports	Transmission du dossier
Première année de CAP ou de seconde professionnelle  Seconde générale et technologique  Seconde spécifique	Dossier de RFI      « dossier de candidature à la commission pré-AFFELNET	Le CIO récupère le dossier après que le chef d'établissement y ait porté son avis et transmet le dossier complet à la DSDEN avant la commission pré-AFFELNET, sauf lorsque le chef d'établissement a décidé de refuser le candidat.  * Dans les cas où le candidat formule des vœux dans des départements différents : envoi du dossier faisant apparaître l'ensemble des vœux à chaque DSDEN concernée. La saisie des vœux revient à la DSDEN du premier vœu.
Première professionnelle Première année de BMA Première technologique	post <sup>-</sup> 2nde »	Le CIO récupère le dossier après que le chef d'établissement y ait porté son avis et transmet le dossier complet à la DRAIO site Dijon avant la commission pré-AFFELNET sauf lorsque le chef d'établissement a décidé de refuser le candidat.

# 2 - LE RETOUR EN FORMATION INITIALE RELEVE D'UNE ADMISSION EN COURS DE CYCLE (EX. ADMISSION EN TERMINALE CAP) OU NE FAIT PAS L'OBJET D'UNE AFFECTATION

Seul le dossier de retour en formation initiale est nécessaire : le chef d'établissement retourne le dossier avec son avis au CIO ayant pratiqué l'entretien, qui le transmettra à direction des services de l'éducation nationale (DSDEN) du département concerné pour notification des décisions aux candidats.

En cas de vœux multiples, le dossier "retour en formation initiale" et les pièces jointes seront photocopiés en autant d'exemplaires que de vœux exprimés.